



CONTRIBUTION DU CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT SUR

LE SCHÉMA PRÉVISIONNEL DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES SOUS STATUT SCOLAIRE

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion fait siennes les contributions exprimées par l'ensemble de ses instances.

Validé en Bureau le 20 novembre 2025

Le CCEE tient à souligner l'importance stratégique du Schéma prévisionnel des formations professionnelles scolaires pour l'anticipation des besoins de compétences et pour l'organisation de l'offre de formation sur le territoire réunionnais. Ce document constitue un outil essentiel pour éclairer les choix publics, orienter les investissements éducatifs, et articuler les filières de formation avec les besoins réels et prospectifs du tissu socio-économique local.

Les filières examinées par le CCEE via ses commissions « Égalité des chances », « Cadre de vie et développement territorial durable » et « Audiovisuel et numérique » ont été les suivantes :

- Santé, social, soins personnels
- Hôtellerie, tourisme et loisirs
- Numérique, supports aux entreprises
- Communication, médias
- Création et production artistique.

FILIÈRE SANTÉ, SOCIAL SOINS PERSONNELS

1. Remarques générales et questionnements

L'un des axes structurants du schéma, consacré à la **réduction des inégalités d'accès à la formation et à l'égalité des chances**, revêt une pertinence particulière dans le contexte réunionnais. Les disparités territoriales, sociales et culturelles persistent et conditionnent fortement les trajectoires scolaires des jeunes. Le CCEE souhaite ainsi rappeler que la question de l'égalité des chances doit être envisagée à la fois du point de vue de l'accessibilité géographique, de l'accompagnement des publics les plus fragiles et de la diversification des parcours. La mise en œuvre de passerelles effectives entre filières, le renforcement des dispositifs de remédiation et la valorisation des parcours professionnels doivent rester des priorités.

Il apparaît aujourd'hui indispensable de veiller à dégenrer les parcours de formation et les trajectoires professionnelles afin d'éviter une féminisation ou une masculinisation excessive de certaines filières, et de garantir à chaque élève un horizon d'orientation véritablement ouvert, équitable et émancipateur.

Dans cette perspective, **il s'agit de travailler la mixité dans les secteurs concernés**. Pour la filière *Santé, social, soins à la personne*, féminisée à 80 % ou plus en formation comme en emploi, des actions spécifiques peuvent être mises en place pour attirer davantage de garçons telles que :

- des campagnes d'information ciblées pour les garçons en CAP/Bac pro petite enfance et services à la personne ;
- la mise en place d'un module de sensibilisation à la mixité dans les métiers du soin et de l'accompagnement, incluant une valorisation des parcours masculins, un travail sur les représentations et une déconstruction des stéréotypes de genre, afin d'encourager un plus large équilibre femmes-hommes dans ces filières essentielles.

Par ailleurs, le CCEE attire l'attention sur la comparaison systématique entre La Réunion et la France hexagonale, notamment pour l'indicateur « Part de la formation sur le total du niveau de diplôme » figurant dans les tableaux de synthèse (ex. p.193 du schéma). Si ces comparaisons permettent, dans une certaine mesure, d'établir des repères nationaux, leur interprétation doit rester prudente. Les réalités démographiques, économiques et structurelles diffèrent profondément entre les deux territoires. La démographie réunionnaise, plus jeune, le marché du travail plus restreint, les niveaux d'infrastructures et les spécificités linguistiques et socioculturelles imposent une analyse contextualisée. Le CCEE encourage donc une lecture des indicateurs ancrée dans la singularité réunionnaise, afin d'éviter toute transposition mécanique de modèles hexagonaux qui ne seraient pas adaptés aux besoins locaux.

De manière plus globale, le CCEE insiste sur la nécessité de renforcer l'attractivité des formations dans les secteurs pour lesquels un **vivier d'emplois important existe déjà sur le territoire**. Plusieurs filières peinent encore à recruter, non pas du fait de l'absence de débouchés, mais en raison d'une image insuffisamment valorisée, d'un manque d'information ou d'une méconnaissance des perspectives d'évolution professionnelle. **L'orientation doit ainsi devenir plus proactive, mieux articulée avec les acteurs économiques et plus attentive aux trajectoires réelles d'insertion professionnelle.**

Questionnements :

Santé

- La nature du renforcement des formations visées (DE Aide-soignant, DE d'auxiliaire de puériculture et DE ambulancier) : s'agit-il d'augmenter le nombre de places et/ou de renforcer l'articulation emploi/formation ?
- Quelle est l'opportunité du renforcement des DE aide-soignant au prisme d'une création supplémentaire au lycée Schoelcher alors même que le DE du lycée Marie Curie n'accueille actuellement que 9 apprenants ? Il serait utile de préciser les effectifs cibles dans chaque établissement.

Social

- La surreprésentation du CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance par rapport à la France hexagonale (p. 194) : la différence notable de l'indice conjoncturel de fécondité entre La Réunion et la France hexagonale a-t-elle été intégrée dans le calcul du ratio qui révèle la surreprésentation évoquée ?
- Concernant la proposition de développer fortement le bac pro Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) : s'agit-il d'un renforcement des capacités d'accueil en formation, d'un renforcement de l'attractivité des formations ou d'un renforcement du lien formation-emploi ? Le schéma ne rend pas clairement visible la stratégie sur le Bac pro ASSP.

2. Observations et propositions

La filière *Santé, social, soins personnels* occupe une place centrale dans le paysage des formations professionnelles réunionnaises. Les besoins locaux, déjà importants, continueront de croître dans les prochaines années sous l'effet du vieillissement de la population, de l'augmentation des pathologies chroniques et de la forte demande en accompagnement social.

Les formations existantes dans les secteurs du soin, de l'aide à la personne, du médico-social et du bien-être répondent partiellement à ces exigences, mais plusieurs défis doivent être relevés :

→ Adapter les volumes de formation aux besoins réels du territoire.

Certains métiers connaissent une tension persistante (aides-soignants, éducateurs spécialisés, auxiliaires de vie, agents de service médico-social, accompagnants éducatifs). Il apparaît indispensable d'augmenter la capacité d'accueil dans ces filières, tout en assurant une meilleure adéquation entre les contenus enseignés et les compétences attendues sur le terrain.

→ Renforcer l'attractivité des métiers du soin et du social.

Malgré leur importance sociale, ces métiers souffrent encore d'un déficit d'image auprès des jeunes. Le CCEE recommande la mise en place de campagnes d'information renouvelées, d'interventions de professionnels dans les établissements scolaires, ainsi que le développement de stages d'immersion.

→ Renforcer l'attractivité des formations dans le domaine des services à la personne.

Pour maintenir l'offre de formation face à la fermeture des CAP « Agent Accompagnant au Grand Âge » (lycée J. Rontaunay) et répondre aux besoins croissants en personnel qualifié, le CCEE propose de **réorganiser ces CAP en les fusionnant avec d'autres CAP médico-sociaux et en intégrant l'alternance obligatoire** afin de rendre la formation plus attractive, et professionnalisante, garantissant ainsi un flux régulier de diplômés prêts à intervenir dans les EHPAD et services à domicile.

Le CCEE rappelle toutefois que l'attractivité globale du secteur dépend également de facteurs extérieurs au champ du SPFSP : rémunération, stabilité des contrats, conditions de travail et organisation des services. De nombreuses études nationales (DARES, France Stratégie, IGAS) montrent que ces éléments constituent les principaux freins à l'entrée et au maintien dans les métiers du domicile. Ces dimensions devront être articulées avec les ajustements de l'offre de formation pour garantir un vivier durable et qualifié de professionnels.

→ **Renforcer les compétences transversales des professionnels intervenant auprès de personnes vulnérables**

Le CCEE recommande d'explorer, au sein des formations initiales médico-sociales existantes (CAP du secteur social rénovés, Bac Pro ASSP, Bac Pro SAPAT), la création de modules ou d'unités de compétences transversales destinés aux professionnels amenés à accompagner des enfants, des personnes âgées ou en situation de handicap.

Les besoins d'accompagnement à domicile et en établissement exigent désormais des compétences communes : gestes de soin, accompagnement du quotidien, communication adaptée, prévention des risques, premiers secours, repérage des fragilités, travail en équipe pluridisciplinaire.

L'intégration de ces enseignements dans les diplômes existants permettrait de :

- renforcer la professionnalisation et la polyvalence des intervenants ;
- sécuriser les parcours d'accompagnement, dans un contexte d'évolution rapide des besoins ;
- structurer une filière encore morcelée, en cohérence avec les enjeux démographiques du territoire.

→ **Intégrer davantage les spécificités sociolinguistiques et culturelles réunionnaises.**

Les professionnels du soin et du social travaillent au plus près des familles, dans des environnements où la dimension culturelle, linguistique - notamment la maîtrise du créole - et relationnelle occupe une place centrale. **Les formations gagneraient à intégrer ces compétences comme leviers d'efficacité professionnelle.**

3. Propositions spécifiques concernant les soins personnels

Le secteur est marqué par une prédominance de très petites entreprises, la majorité d'entre elles ne comptent aucun salarié, révélant une structure économique fragile et des niveaux de revenus généralement modestes. L'essor du travail indépendant, notamment dans les domaines de la coiffure et de l'esthétique, contribue à fragiliser davantage l'emploi salarié. Pour autant, la demande dans le secteur demeure significative. Afin de répondre aux besoins de formation élevés dans ce domaine, le CCEE a bien noté **la perspective de création d'une nouvelle classe de seconde pro métiers de la beauté et du bien-être**. Elle souhaiterait **la création d'une classe par micro-région** afin de répondre aux enjeux d'équité territoriale et de mobilité limitée des jeunes.

FILIÈRE HÔTELLERIE, TOURISME ET LOISIRS

Le secteur du tourisme constitue un levier essentiel du développement économique de La Réunion. Pourtant, l'analyse du Schéma Prévisionnel des Formations Professionnelles Scolaires au sein de la filière *Hôtellerie, Tourisme et Loisirs* montre que, malgré une forte diversité des paysages et un potentiel important pour le tourisme vert, sportif et durable, l'offre de formation reste aujourd'hui insuffisamment adaptée aux spécificités réunionnaises. Le tourisme actif, fondé sur les activités de pleine nature, représente une opportunité stratégique mais encore sous-exploitée : randonnée, trail, canyoning, VTT, spéléologie, parapente, kayak, et de nombreuses autres disciplines dynamisent l'image de « l'île intense », mais peinent à structurer des parcours professionnels locaux.

L'étude de la filière révèle que les formations existantes sont très majoritairement concentrées sur l'hôtellerie-restauration, avec un lien formation-emploi fort sur certains métiers mais globalement faible dans l'ensemble du champ touristique. De même, près de la moitié des emplois du secteur est aujourd'hui localisée sur la zone littorale Ouest, accentuant un déséquilibre territorial. À cela s'ajoute que les formations dédiées au tourisme nature, au guidage, à l'encadrement sportif ou à l'écotourisme sont encore très limitées, alors que ce segment constitue un avantage comparatif fort pour La Réunion et un domaine de croissance identifié par les professionnels et les institutions.

Dans ce contexte, la **création d'une filière *Tourisme de pleine nature – Activités physiques de nature (APN)*** pourrait ainsi être déployée à différents niveaux, **depuis une sensibilisation précoce (classes découvertes APN) jusqu'à des certifications professionnelles (CS4, coloration APN dans les BTS Tourisme), en passant par une formation plus complète de type Bac Pro ou Bac Techno spécialisé.** Elle constituerait également un maillon essentiel pour accéder aux différents BPJEPS. Cette filière favoriserait en outre les passerelles entre les GFE Tourisme, Sport et Communication, répondant aux besoins croissants en e-tourisme et en marketing expérientiel.

Elle permettrait de :

- répondre à un besoin réel de professionnalisation, dans un secteur où les pratiques sont très présentes mais où peu de jeunes Réunionnais accèdent aux métiers d'encadrement ;
- renforcer l'adéquation entre les formations et les caractéristiques du territoire, en intégrant les dimensions environnementales, patrimoniales et sportives propres à l'île ;
- soutenir l'évolution vers un tourisme durable, en enrichissant l'offre de compétences sur l'écotourisme, l'accueil en milieu naturel et la valorisation des sites protégés ;
- diversifier les débouchés professionnels, notamment autour de l'animation de sites naturels, de l'accompagnement de groupes, de la gestion d'activités de loisirs et de la maintenance des équipements (ex. cycles et VAE, en plein essor).

Une telle formation pourrait utilement **s'articuler avec le futur lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme de Saint-André**, lequel viendra renforcer l'offre de formation dans le Nord-Est et contribuer à rééquilibrer le maillage territorial. L'introduction d'un parcours dédié au tourisme de nature ou d'une coloration écologique et patrimoniale des cursus existants permettrait à ce nouvel établissement de s'inscrire pleinement dans les dynamiques actuelles du territoire : valorisation du patrimoine naturel, diversification des activités touristiques, montée en compétences sur les pratiques durables et structuration d'un tourisme expérientiel.

FILIÈRES NUMÉRIQUE, SUPPORTS AUX ENTREPRISES / COMMUNICATION, MÉDIAS / CRÉATION, PRODUCTION ARTISTIQUE

1. Remarques générales

La transition numérique et l'essor de l'intelligence artificielle transforment en profondeur l'ensemble des métiers, imposant une adaptation rapide de l'offre de formation initiale. À La Réunion, où une majorité de jeunes souhaitent étudier et travailler sur leur territoire, cette évolution s'inscrit dans un contexte de stabilisation démographique et de rééquilibrage territorial. Il devient donc essentiel de repenser la carte des formations professionnelles sous statut scolaire afin de garantir à chaque élève un parcours cohérent, qualifiant et aligné sur les besoins économiques et culturels de l'île.

Dans ce cadre, l'analyse a été menée en articulation avec les dynamiques économiques des industries de l'image, du son et du numérique, déjà documentées dans les travaux récents de la Commission « Audiovisuel et numérique » sur les dispositifs régionaux de soutien aux ICC et au numérique.

Les travaux du CCEE montrent toutefois que ces filières restent fortement masculinisées, malgré les efforts d'orientation entrepris. Les retours des acteurs du journalisme, du cinéma, du jeu vidéo ou de la médiation numérique confirment que les jeunes femmes y sont moins nombreuses, se détournent plus souvent de ces parcours et accèdent plus difficilement à des postes à responsabilité. L'absence de modèles féminins visibles, la persistance de stéréotypes scolaires, le manque d'information sur les métiers émergents (IA, datavisualisation, création numérique, techniques du son et de l'image) et les contraintes de mobilité dans les micro-régions Est et Ouest constituent autant d'obstacles identifiés.

Plusieurs rapports de l'OCDE 2024^{1 2} soulignent par ailleurs que les compétences numériques de base ne suffisent plus. Les formations doivent intégrer l'usage professionnel et critique de l'IA, l'éthique technologique, la datavisualisation, l'éco-conception logicielle, la protection des données et la gouvernance des systèmes d'information. L'organisation recommande également un effort soutenu pour favoriser l'accès des jeunes femmes aux métiers technologiques, notamment par le mentorat et la mise en visibilité de parcours féminins inspirants.

À la faveur de ces constats, le CCEE souhaite **faire de la parité un objectif structurant de la carte des formations et préconise** :

- la valorisation de rôles modèles féminins, en multipliant dans les établissements les rencontres et interventions de professionnelles des secteurs de la création numérique, du son, de l'IA ou de la coordination culturelle ;
- le développement de dispositifs de mentorat, associant anciennes élèves, étudiantes et professionnelles, afin de renforcer la lisibilité et l'attractivité des parcours ;
- l'amélioration de la carte des internats et des solutions d'hébergement, pour lever les freins logistiques qui pèsent davantage sur les jeunes filles, en particulier dans l'Est et l'Ouest ;
- la mise en place d'aides matérielles et de bourses territorialisées, incluant un soutien aux équipements techniques et l'accès à des plateaux mutualisés (MCJV, Pôles ICC) ;
- le renforcement des partenariats avec les structures culturelles et numériques, facilitant l'accueil des élèves en PFMP grâce à des conventions claires et un appui logistique adapté ;

1 OCDE, Digital Economy Outlook https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-de-l-economie-numerique-de-l-ocde-2024-volume-1_e34abd55-fr.htm

2 <https://www.oecd.org/fr/topics/sub-issues/gender-equality-and-digital-transformation.html>

- des campagnes de sensibilisation en collèges et lycées, en lien avec la DRANE, les enseignant·es de SNT et d'arts appliqués, pour déconstruire les stéréotypes de genre dans les métiers technologiques et créatifs ;
- l'intégration d'objectifs paritaires dans toute nouvelle ouverture ou reconversion de filière, notamment dans les (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design, Bac Pro Artisanat et Métiers d'Arts, renforcement du BTS Audiovisuel, éventuelle formation en ingénierie culturelle).

Ces orientations visent à garantir une formation professionnelle plus inclusive, ancrée dans les réalités du territoire, et à soutenir l'émergence d'une nouvelle génération de talents féminins dans les secteurs de la création, des médias et du numérique.

2. Observations et propositions sur la filière Numérique et supports aux entreprises

La filière *Numérique* constitue un socle essentiel du développement réunionnais. Elle irrigue l'ensemble des activités économiques — entreprises, services publics, industries créatives, santé, logistique — et joue désormais un rôle déterminant dans la résilience des réseaux essentiels (électricité, fibre, télécommunications) face aux aléas climatiques majeurs. Les enseignements tirés du cyclone Garance (février 2025) l'ont rappelé : malgré la modernisation du réseau insulaire, jusqu'à 39 000 foyers ont été privés d'accès Internet pendant plusieurs semaines, en raison de dégâts importants sur les infrastructures³. Dans sa note de 2025 sur la résilience des réseaux⁴, l'ARCEP recommande aux territoires exposés — dont La Réunion — de cartographier les points critiques, doubler les liaisons stratégiques, d'assurer une autonomie énergétique des sites, et de maintenir un stock d'urgence de matériels de rétablissement. Ces impératifs techniques supposent une main-d'œuvre locale qualifiée, capable non seulement de déployer et maintenir les infrastructures numériques, mais aussi d'intervenir en situation de crise pour rétablir rapidement les réseaux électriques, téléphoniques et fibre.

Or, le SPFSP 2025 met en évidence une contradiction : d'un côté, les métiers à forte technicité en informatique, réseaux et télécoms présentent un lien formation–emploi fort ; de l'autre, leur intensité d'embauche est faible à moyenne, et le territoire souffre d'un manque ciblé de main-d'œuvre qualifiée, notamment pour les métiers nécessitant un Bac+2 ou Bac+3 (techniciens réseaux, maintenance fibre, experts systèmes)⁵.

Le SPFSP confirme ce décalage :

- 80 % des entreprises numériques n'ont aucun salarié, ce qui limite les besoins de recrutement massifs ;
- le secteur est en croissance dans la programmation et le conseil, mais en légère perte d'effectifs dans les télécoms, pourtant cruciaux pour la résilience du territoire ;
- les emplois sont fortement polarisés sur les métiers supports (comptabilité, secrétariat...), surreprésentés dans l'île au regard des besoins réels.

Ces observations doivent conduire à deux évolutions majeures :

→ Renforcer les compétences techniques stratégiques liées au réseau et à la cybersécurité

Pour répondre aux besoins structurels identifiés, la formation initiale - CAP Électricien, Bac Pro SN, BTS SIO (SISR / SLAM) - doit intégrer davantage de modules :

- maintenance avancée des réseaux (fibre, 5G, data centers),

3 Météo-France Réunion ; Le Monde ; Reuters, 2025

4 https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/reseau-du-futur-note-synthese_choisir-son-numerique-sept2025.pdf

5 Source : DARES–France Travail 2023

- diagnostic et intervention post-cyclonique,
- configuration sécurisée des infrastructures critiques,
- autonomie énergétique des réseaux (onduleurs, batteries, micro-réseaux),
- cybersécurité opérationnelle, inscrite dans les recommandations CHORUS, ANSSI, CNIL.

Ces compétences doivent être présentes dès le Bac pro, afin d'élargir les viviers d'intervention en cas de crise pour les opérateurs (Orange, Zeop, SRR), les acteurs publics (Région, communes) et les gestionnaires de services essentiels.

→ **Faire de la résilience numérique un objectif pédagogique régional**

L'expérience du cyclone Garance démontre que La Réunion ne peut dépendre entièrement des renforts extérieurs pour des opérations de rétablissement longues et complexes.

Le CCEE préconise donc **la création d'un parcours technique « Résilience des réseaux et infrastructures critiques »**, intégré dans : les enseignements du Bac Pro SN (unités complémentaires), les modules de 1^{ère} année de BTS SIO (option SISR), des PFMP ciblées dans les opérateurs télécoms, collectivités, SEM et data centers.

Ce parcours renforcerait l'autonomie opérationnelle du territoire face aux crises climatiques, tout en répondant à un besoin économique manifeste et identifié dans les documents transmis.

Par ailleurs, les données du SPFSP révèlent deux réalités :

- un excès de formations en gestion administrative (AGORA / STMG) : surreprésentation des effectifs (-300 places STMG recommandées), débouchés faibles et intensité d'embauche limitée ;
- un déficit de formations techniques en réseaux et systèmes : seulement trois lycées proposent le BTS SIO, aucune implantation dans l'Ouest, peu d'options orientées vers la maintenance réseau et la cybersécurité, pourtant stratégiques.

Proposition : le CCEE recommande d'ouvrir un BTS SIO dans l'Ouest, d'augmenter les capacités des sections SN, de recalibrer les effectifs AGORA/STMG en cohérence avec les besoins économiques réels.

S'agissant du lien emploi-formation, il conviendrait d'initier des partenariats innovants à l'instar de la convention-cadre 2025-2028 entre la Région, l'Académie de La Réunion, EDF et l'ensemble des entreprises partenaires de la filière des réseaux électriques. Le CCEE préconise la transposition d'une telle initiative à la filière numérique afin de renforcer l'adéquation entre les formations proposées et les besoins économiques du territoire, tout en favorisant l'insertion professionnelle durable des jeunes diplômés.

3. Observations et propositions sur la filière Communication et médias

Les mutations technologiques transforment en profondeur les métiers de la communication, de l'audiovisuel et de l'information. L'essor des outils d'IA générative bouleverse la production de contenus mais ne remet pas en cause les exigences fondamentales du journalisme : rigueur, vérification, éthique, indépendance.

Dans ce contexte, une formation courte de deux mois « aux métiers du journalisme » proposée par le GIP-FCIP, France Travail et Antenne Réunion⁶, a suscité la réprobation du Syndicat National des Journalistes⁷. Le SNJ rappelle qu'il n'existe pas de pénurie de journalistes à La

6 [FTLV Réunion, 2025 : https://ftlvreunion.fr/](https://ftlvreunion.fr/)

7 [Zinfos974, 27 août 2025 https://www.zinfos974.com/Non-il-n-y-a-pas-de-penurie-de-journalistes-a-La-Reunion-retorque-le-SNJ_a210003.html](https://www.zinfos974.com/Non-il-n-y-a-pas-de-penurie-de-journalistes-a-La-Reunion-retorque-le-SNJ_a210003.html)

Réunion, mais une précarisation du métier. Une formation de quelques semaines, sans encadrement universitaire ni reconnaissance de la CPNEJ, ne peut garantir les compétences et la déontologie attendues. **Le CCEE partage cette analyse et invite à la vigilance face à des réponses qui privilégieraient des besoins conjoncturels d'un média (conditions d'emploi peu attractives, turn-over élevé) au détriment d'une formation exigeante, garante de la qualité de l'information et de l'intérêt général.**

Les formations initiales existantes dans le champ de la communication et des médias constituent d'ores et déjà une base cohérente et structurante :

- Bac professionnel Communication visuelle et plurimédia ;
- BTS Communication ;
- BTS Métiers de l'Audiovisuel ;
- Licence Information-Communication de l'Université de La Réunion.

Ces parcours apportent la culture générale, les compétences techniques et la sensibilité éthique indispensables à l'exercice du journalisme. Une formation de qualité suppose un cadre public, diplômant et méthodiquement construit.

Dans cet esprit, le CCEE encourage la Région, le Rectorat et l'Université à poursuivre un dialogue partagé pour **mieux structurer l'offre de formation locale**, afin de permettre aux jeunes Réunionnaises et Réunionnais d'accéder à un parcours aligné sur les standards de la profession. Elle suggère de **consolider les cursus existants**, de renforcer les coopérations avec les médias publics et associatifs, et d'examiner l'opportunité d'un **parcours universitaire pouvant s'inscrire dans les références de la CPNEJ**.

Les formations courtes ou non certifiantes peuvent jouer un rôle d'initiation ou de découverte, sans se substituer aux formations qualifiantes attendues pour le métier de journaliste.

4. Observations et propositions sur la filière Création et production artistique

La filière *Création et production artistique* occupe désormais une place essentielle dans une économie fondée sur la créativité, les compétences numériques et la production de contenus. Elle constitue un levier stratégique pour l'innovation et l'attractivité du territoire. Le contrat de filière « Industries de l'image et du numérique » et la MCJV contribuent à structurer cet écosystème, et les formations existantes (CAP ou Bac Pro Plurimédia, BTS Audiovisuel, DN-MADE) doivent être consolidées et mieux réparties géographiquement.

Un manque identifié : ingénierie de projets culturels et médiation

Le secteur culturel réunionnais est en développement, mais reste peu densément représenté : 3 470 professionnels, soit 1,3 % de la population active (Atlas Culture⁸). Les recrutements en coordination, production, médiation ou administration sont réguliers, et les ICC sont identifiées comme un secteur d'avenir dans les régions ultrapériphériques (OCDE, 2023⁹). Toutefois, les métiers d'ingénierie culturelle demeurent peu structurés, et le lien formation-emploi reste faible (≈ 10 %, France Travail), ce qui révèle un besoin de compétences locales mieux définies.

La Réunion ne dispose d'aucune formation initiale de niveau Bac+2/Bac+3 dédiée à l'ingénierie de projets culturels, à la coordination ou à la production artistique. Le seul cursus existant est un master porté par le CNAM Réunion¹⁰. Celui-ci constitue un atout, mais intervient

8 Atlas culture : <https://atlasculture.fr/fiches-regions/11>

9 https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2023/11/leveraging-cultural-and-creative-sectors-for-development-in-the-european-union-outermost-regions_d1b8c032/6eb173d8-fr.pdf

10 Master SHS mention Culture et Communication, parcours Éducation Artistique et Culturelle – EAC : <https://www.cnam.re/site/diplome/master-education-artistique-et-culturelle/>

tardivement et ne remplace pas une formation professionnalisante accessible après le baccalauréat. Une ancienne licence professionnelle de médiation culturelle a existé, sans que les raisons de son arrêt soient documentées.

Les indicateurs disponibles - tension sur les recrutements (36,4 % difficiles à pourvoir selon la BMO¹¹), faibles volumes mais besoins réels en structuration, politiques régionales de soutien à l'emploi culturel - montrent qu'un vivier local manque aujourd'hui pour répondre aux besoins des structures culturelles, des collectivités et des futurs pôles ICC. Une formation dédiée permettrait également d'accompagner la gestion prévisionnelle des emplois et compétences dans les collectivités : pilotage de projets culturels, gestion d'équipements, animation de politiques publiques, médiation avec les publics, transition numérique, coopération régionale.

Au regard de ces éléments, il apparaît raisonnable d'envisager une formation initiale dédiée : **Intitulé proposé** : « **Coordination, médiation et ingénierie de projets culturels & numériques** » (niveau Bac+2, compatible avec le périmètre du schéma).

Statut : formation initiale sous statut scolaire (BTS ou mention complémentaire renforcée).

Implantation : idéalement dans l'Ouest ou l'Est, pour corriger les déséquilibres territoriaux, avec internat/éco-logement.

Public cible : bacheliers généraux, technologiques et professionnels ; adultes en reconversion possible.

Contenus principaux :

- gestion et production de projets culturels ;
- économie des ICC ;
- droit culturel, propriété intellectuelle, droit d'auteur ;
- médiation, publics spécifiques, inclusion ;
- communication et médiation numérique ;
- administration (budget, subventions, appels à projets) ;
- coopération régionale (anglais professionnel, réseaux COI) ;
- module IA appliquée à la culture (analyse d'audience, automatisation, coordination).
- stage long dans des structures culturelles ou ICC, y compris hors Réunion pour favoriser l'ouverture et la diversification des expériences.

Débouchés : chargé·e de projet culturel, assistant·e de production, coordonnateur·rice ICC, gestionnaire de projets patrimoniaux, médiateur·trice numérique, assistant·e en communication culturelle.

5. L'après-bac professionnel : des passerelles à structurer et un lien formation-emploi à renforcer

Le passage du baccalauréat professionnel au BTS, à la mention complémentaire, ou à la licence professionnelle doit être mieux accompagné, notamment dans les domaines du numérique et de la création. L'objectif n'est pas de multiplier les filières mais de fluidifier les transitions entre la voie scolaire et la formation supérieure, en s'appuyant sur les besoins réels du tissu productif réunionnais.

S'agissant de la filière *communication et médias*, l'ouverture d'une licence professionnelle en éco-production et post-production et la création de certifications en animation 3D et effets visuels permettraient de répondre aux besoins du secteur tout en fixant les talents sur l'île.

L'approche régionale reste essentielle : les échanges avec Maurice et Madagascar, déjà actifs dans les métiers du web et de l'image, doivent être encouragés dans le cadre des coopérations

11 France Travail – enquête BMO 2025 : <https://statistiques.francetravail.org/bmo/bmo?fa=04&lc=0&pp=2025&ss=1>

de La Commission de l'océan Indien (COI) et du Fonds de mobilité culturelle du ministère de la Culture¹².

Dispositifs économiques et ancrage territorial : l'exemple Kap Numérik

Le dispositif Kap Numérik, cofinancé par le FEDER-FSE+ 2021–2027, constitue un levier important de transformation digitale des entreprises locales. D'après les données disponibles sur data.regionreunion.com¹³, il a bénéficié à plus de 2 700 structures entre 2021 et 2023, dont 61 % de TPE. Les résultats sont significatifs, mais le lien avec l'emploi des jeunes issus des filières numériques reste à consolider.

Sans intégrer ce dispositif au schéma, le CCEE recommande que les politiques régionales de soutien à l'économie numérique soient mieux articulées avec la formation initiale. Une coordination renforcée entre les lycées et les dispositifs économiques (Kap Numérik, aides ICC, fonds MCJV) favoriserait la création d'emplois locaux pour les jeunes diplômés.

Conclusion

Le SPFSP rappelle la nécessité de rapprocher l'offre de formation des besoins réels du marché du travail réunionnais. Les données disponibles montrent en effet un décalage entre les flux formés, la capacité d'embauche locale et l'attractivité souvent limitée de certains métiers, en raison notamment de conditions salariales faibles, d'une pénibilité élevée et d'une inadéquation entre les qualifications requises et les réalités de terrain.

Dans ce contexte, le CCEE considère que la réussite du schéma dépendra de sa capacité à adopter une approche systémique du triptyque « formation/emploi/salaire » en prenant notamment en considération les différents paramètres économiques du marché de l'emploi ainsi que les réalités salariales et sociales de notre territoire (salaire minimum en inadéquation avec le coût de la vie et le niveau d'inflation local, non application dérogatoire de la convention collective dans certains secteurs...).

Enfin, pour que le SPFSP atteigne pleinement ses objectifs, le CCEE recommande la mise en place d'une GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) par filière, avec une vision à 5, 10 et 15 ans. Une telle démarche prospective permettra d'adapter les capacités de formation, d'anticiper les évolutions des métiers et d'améliorer la lisibilité des débouchés.

Il conviendra cependant dépasser le cadre traditionnel de la GPEC pour intégrer des données fines relatives à l'attractivité, à la pénibilité, aux niveaux de rémunération et aux trajectoires professionnelles réelles afin d'orienter plus efficacement les jeunes Réunionnaises et Réunionnais vers des parcours mieux reconnus et répondant aux besoins des secteurs en tension.

12 COI – *Diagnostic Genre – Projet ICC Commission de l'océan Indien* (2024) : <https://www.commissionoceanindien.org/wp-content/uploads/2024/01/Diagnostic-Genre-Projet-ICC-Commission-de-locean-Indien.pdf>

13 <https://data.regionreunion.com/explore/dataset/cheque-numerique-2021-2023-copie/table/>

Table des sigles :

- **AGORA** – Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités
- **ANSSI** – Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d’Information
- **APN** – Activités Physiques de Nature
- **ARCEP** – Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse
- **ASSP** – Accompagnement, Soins et Services à la Personne
- **BMO** – Besoin en Main-d’Œuvre (enquête France Travail)
- **BPJEPS** – Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l’Éducation Populaire et du Sport
- **BTS** – Brevet de Technicien Supérieur
- **CAP** – Certificat d’Aptitude Professionnelle
- **CEJ** – Contrat d’Engagement Jeune
- **CHORUS** – Référentiel de sécurité des systèmes d’information de l’État
- **CNAM** – Conservatoire National des Arts et Métiers
- **CNIL** – Commission Nationale Informatique et Libertés
- **COI** – Commission de l’Océan Indien
- **CPNEJ** – Commission Paritaire Nationale de l’Emploi des Journalistes
- **CS** – Certificat de Spécialisation
- **DE** – Diplôme d’État
- **DEA** – Diplôme d’État d’Ambulancier
- **DEAP** – Diplôme d’État d’Auxiliaire de Puériculture
- **DEAS** – Diplôme d’État d’Aide-Soignant
- **DNMADE** – Diplôme National des Métiers d’Art et du Design
- **DRANE** – Délégation Régionale Académique au Numérique Éducatif
- **EAC** – Éducation Artistique et Culturelle
- **EHPAD** – Établissement d’Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- **FEDER** – Fonds Européen de Développement Régional
- **FSE+** – Fonds Social Européen +
- **GFE** – Groupe Formation - Emploi
- **GIP-FCIP** – Groupement d’Intérêt Public – Formation Continue et Insertion Professionnelle
- **GPEC** – Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- **ICC** – Industries Culturelles et Créatives
- **IA** – Intelligence Artificielle
- **MCJV** – Maison du Cinéma et du Jeu Vidéo
- **PFMP** – Période de Formation en Milieu Professionnel
- **PME** – Petite et Moyenne Entreprise
- **RSA** – Revenu de Solidarité Active
- **RUP** – Région Ultrapériphérique de l’Union Européenne
- **SAPAT** – Services aux Personnes et Aux Territoires
- **SEM** – Société d’Économie Mixte
- **SIO** – Services Informatiques aux Organisations (BTS)
- **SISR** – Solutions d’Infrastructure, Systèmes et Réseaux
- **SLAM** – Solutions Logicielles et Applications Métiers
- **SNT** – Sciences Numériques et Technologie
- **SNJ** – Syndicat National des Journalistes
- **SN** – Systèmes Numériques (Bac pro)
- **SPFSP** – Schéma Prévisionnel des Formations Professionnelles Scolaires
- **TPE** – Très Petite Entreprise
- **UR** – Université de La Réunion